

VILLE DE SAINT.DENIS

LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

Administration Municipale

SAINT.DENIS, le 22 NOVEMBRE 1968

N° 1 4 1 3 /SG

Le MAIRE de SAINT.DENIS

à

Monsieur
Conseiller Municipal
SAINT.DENIS

Monsieur et Cher Collègue ,

J'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir assister à la QUATRIEME SESSION ORDINAIRE du CONSEIL MUNICIPAL qui se tiendra le JEUDI 28 NOVEMBRE 1968 à 16 Heures dans la Salle des Délibérations.

ORDRE du JOUR

- 1°) Dénomination des rues, places et ruelles, des lotissements de la S.T.D.R.
- 2°) Budget supplémentaire 1968 des cantines scolaires.
- 3°) Indemnité spéciale de gestion allouée aux comptables du Trésor chargés des fonctions de Receveur des Communes. *Budget*
- 4°) Installation d'une cabine publique téléphonique au lieu dit " RUISSEAU BLANC " à la MONTAGNE.
- 5°) Attribution de bourses d'entretien à des élèves fréquentant le Collège Agricole de SAINT.JOSEPH.
- 6°) Demande d'augmentation de loyer présentée par M.Arthur HAUTOIS *Location*
- 7°) Approbation d'une dépense de 35.441 FrsCFA pour l'installation d'un poste téléphonique au groupe scolaire de la SOURCE.
- 8°) Approbation d'une dépense de 133.500 FrsCFA relative à l'installation de quatre postes téléphoniques .
- 9°) Ratification de divers marchés de gré à gré passés avec les Ets.RAVATE, de PALMAS et MACORE. *Fournitures*
- 10°) Utilisation par autorisation spéciale d'une plus-value de l'octroi de mer. Dotation de différents postes du budget 1968.
- 11°) Adjudication pour la fourniture de denrées alimentaires nécessaires au fonctionnement des cantines scolaires pendant le premier semestre 1969. /
- 12°) Adjudication pour la fourniture de pain nécessaire au fonctionnement des cantines scolaires pendant le premier semestre 1969.
- 13°) Adjudication pour la fourniture d'épices et de légumes nécessaires au fonctionnement des cantines scolaires pendant le premier semestre 1969.

- 14°) Adjudication pour la fourniture de gaz butane nécessaire au fonctionnement des cantines scolaires pour l'année 1969. *Personnel*
- 15°) Création d'un poste de brigadier-chef de police municipale. *Voire*
- 16°) Travaux d'élargissement et d'aménagement de la rue MALARTIC.
- 17°) Convention à passer avec la S.E.C.M.O. pour les études et la surveillance des travaux d'aménagement des rues suivantes : ruelles Camp Jacquot, Marcadé, Turpin et Tadar. *Voire*
- 18°) Ratification de l'adjudication du 3 Octobre 1968 relative à la construction d'un groupe scolaire de 15 classes à la RIVIERE SAINT.DENIS - Adjudicataire : la S.B.T.P.C. - Montant de l'adjudication : 46.361.565 FrsCFA. *Ecol*
- 19°) Ratification de l'adjudication du 23 Octobre 1968 relative à la 1ère tranche des travaux d'aménagement intérieur de la Maison des Jeunes du Château Morange - Adjudicataire : M. Gilbert LAURET - Montant de l'adjudication : 29.757.069 FrsCFA.
- 20°) Ratification de l'adjudication du 7 Novembre 1968 relative à l'aménagement des rues du Ruisseau des Noirs et du Bois de Nèfles - Adjudicataire ; M. CHRISTIANA Xavier - Montant de l'adjudication : 24.885.280 FrsCFA. *Voire*
- 21°) Ratification de l'adjudication du 20 Novembre 1968 relative à l'aménagement des rues Sainte-Marie, Jules Auber et Labourdonnais - Adjudicataire : S.E.G.E.F.O.M. - Montant de l'adjudication : 15.511.343 FrsCFA. *Voire*
- 22°) Marché de gré à gré à passer avec la S E R C A pour la fourniture d'une benne-tasseuse type B.T. 23 à 3.990.000 FrsCFA (ratification). *Vehicules*
- 23°) Emprunt de la somme de 4.516.000 FrsCFA à contracter auprès de la CAISSE CENTRALE de COOPERATION ECONOMIQUE pour couvrir la participation communale dans le coût des travaux de construction d'un groupe scolaire de 15 classes et d'aménagement à la RIVIERE SAINT.DENIS (garçons) *Ecol*
- 24°) Emprunt de la somme de 10.000.000 de FrsCFA à contracter auprès de la CAISSE CENTRALE de COOPERATION ECONOMIQUE pour le financement partiel de la participation communale dans le coût de la première tranche des travaux à réaliser pour la construction d'un Stade au Chaudron (S.I.D.R.).
- 25°) Avenant n°2 au marché approuvé le 6 Novembre 1968 passé avec le G.R.E.G. déterminant la 2ème tranche des travaux à réaliser pour la construction de l'Eglise de SAINT-BERNARD à la Montagne. *Balnet*
- 26°) Avenant n°1 au marché passé avec l'Entreprise CANADAS, relatif à l'exécution de travaux supplémentaires à réaliser sur le terrain sur lequel ont été implantées les deux classes "ECONOMIQUES" à MOUFIA (Architecte : FRIZEL.). *Voire*
- 27°) Avenant n°1 au marché approuvé le 28 Février 1968, passé avec la SOCEA, prorogeant de trente jours le délai d'exécution des travaux d'alimentation en eau de la Bretagne.
- 28°) Avenant n°1 au marché approuvé le 6 Février 1968, passé avec l'Entreprise COJONDE, relatif à l'exécution des travaux de modernisation des chemins de MONTGAILLARD, des Hauts de SAINT.FRANCOIS, de la SARLEC à la MONTAGNE du Bd DORET. *Voire*

appartenant à Mme Paul DALAIS et à M. GAUD, d'une superficie de 6 ha 18 ares environ.

- 30°) Acquisition d'un terrain de 1400 m² environ, situé au CANAL du BRULE appartenant à M. Bertrand RIVIERE, en vue de la Construction d'un dispensaire monovalent (type 4 pièces) - Mise à la disposition du Département d'une parcelle de terrain de 400 m² environ du terrain communal Georges MICHEL/Maxime HOAREAU, en vue de la construction d'un dispensaire monovalent (type 4 pièces).
- 31°) Cession à l'Etat d'une parcelle de terrain communal de 92 m² environ destinée à l'aménagement de la R.N.2, à la sortie Est de SAINT.DENIS.
- 32°) Acquisition d'une parcelle de terrain de 82 m² environ, située ruelle TADAR à ST.DENIS, appartenant à M. MINATCHY Permal, destinée à la création d'une sortie sur la ruelle Tadar pour le parking à réaliser sur le terrain communal acheté à M. André BLAY -Bd. Lancaster-. *Extrait approuvé remis au Bureau des Travaux le 13 Février 1969. Bordereau n° 1.050. SC. DAF/3. du 13 Février 1969 -*
- 33°) Acquisition amiable d'un terrain de 4.370 m² environ, situé à SAINTE-CLOTILDE, appartenant à la Société IVRIN PAYET pour le prix de 2.622.640 FmsCFA correspondant à l'évaluation des Domaines.
- 34°) Prise en charge par la Commune du coût des travaux de nivellement des cours et de construction de clôtures au groupe scolaire de la BRETAGNE CENTRE filles.
- 35°) Prise en charge par la Commune du coût des travaux de nivellement des cours et de construction de clôtures au groupe scolaire de la BRETAGNE BELLEVUE.
- 36°) Convention d'honoraires à passer avec la S.E.C.M.O. pour les études et la surveillance des travaux de réfection du chemin TESSAN GAUVIN à STE.CLOTILDE.
- 37°) Contrat d'honoraires à passer avec le Service départemental de l'Equipement pour les études et la surveillance des travaux réfection des rues du Bois de Nèfles et du Ruisseau des Noirs.
- 38°) Contrat d'honoraires à passer avec M. FRIZEL, Architecte, pour les études et la surveillance des travaux de construction d'une classe "ECONOMIQUE" à C HAMP-FLEURI (filles). *Test*
- 39°) Contrat d'honoraires à passer avec le Service départemental de l'Equipement pour les études et la surveillance des travaux à réaliser pour le captage de la RAVINE du BUTOR pour l'alimentation en eau de SAINT.FRANCOIS.
- 40°) Marché de gré à passer avec la S.E.G.E.F.O.M. pour les travaux à réaliser pour le captage de la Ravine du Butor pour l'alimentation en eau de SAINT.FRANCOIS.
- 41°) Prise en charge au Chap.902 du budget communal, en Recettes et en Dépenses de la participation de la S.O.C.I.B. et de la S.I.D.R. dans le coût des travaux à réaliser pour le captage de la Ravine du Butor pour l'alimentation en eau de SAINT.FRANCOIS.
- 42°) Construction d'un Stade au Chaudron (S.I.D.R.) - Participation communale aux travaux de la première tranche.

- 43°) Demande de subvention à adresser au Service départemental de la Jeunesse et des Sports pour les travaux à réaliser au Stade du Chaudron (1ère tranche).
- 44°) Demande à adresser au Service de la Jeunesse et des Sports en vue d'obtenir une participation aux frais de fonctionnement, sous forme de location, des installations sportives de la piscine municipale.
- 45°) Stade du Butor
- 46°) Désignation d'un Architecte.
- 47°) QUESTIONS DIVERSES.
- 1°) Marché de gré à gré passé avec l'Entreprise SAUNTER.DUVAL pour la construction des travaux d'électricité au Groupe Scolaire du CHAUDRON (Terrain RAMASSAMY) - Lot n° 4. *E. ad.*
- 2°) Procès-verbal de réforme de matériel communal - Vente au enchères publique
- 3°) Prise en compte par autorisation spéciale du financement de la construction d'un groupe scolaire de 8 classes et 2 logements de fonction à Domenjod. *E. ad.*
- 4°) Utilisation d'une plus-value provenant du Fonds National de Compensation des Allocations Familiales.
- 5°) Rattachement de diverses opérations scolaires par autorisation spéciale au budget de 1968./.